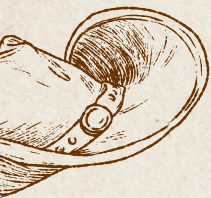
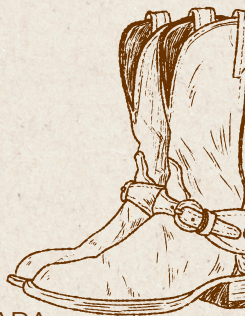


Projet Pédagogique



ACCUEIL DE LOISIRS DE
VALHUON
3 À 11 ANS
DU 7 JUILLET AU 1 AOÛT 2025



DIRECTRICE : MESUREUR SARA

Sommaire

I Qu'est ce qu'un projet pédagogique

II Présentation

- 1 Le village de Valhuon
- 2 L'organisateur
- 3 Les locaux
- 4 L'équipe pédagogique
- 5 Le public accueilli
- 6 Le thème de l'accueil de loisirs

III Les valeurs éducatives

- 1 Projet éducatif du territoire
- 2 Projet pédagogique de l'accueil de loisirs

IV Le fonctionnement du centre

- 1 L'organisation
- 2 Les modalités d'inscriptions
- 3 Différents moyens
- 4 Journée type
- 5 La réglementation
- 6 Les points sécurité
- 7 L'évaluation du centre

I. Qu'est ce qu'un projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document essentiel qui détaille le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il constitue un engagement formel de l'ensemble de l'équipe pédagogique dans un cadre et un temps donnés. Ce document s'inscrit dans une dynamique plus large en lien avec le Projet Éducatif du Territoire (PEDT), qui définit les grandes orientations en matière d'éducation et d'accueil des enfants.

En tant que document de travail, le projet pédagogique constitue un outil de référence pour toutes les personnes impliquées dans l'accueil de loisirs. Il offre un cadre structurant permettant d'assurer une cohérence et une continuité dans les actions mises en place auprès des enfants. Toute l'équipe d'animation a l'obligation de prendre connaissance de ce document et d'adhérer aux principes et valeurs qu'il définit.

II. Présentation

1. Le village de Valhuon

Valhuon est un village rural qui fait partie de la communauté de communes du Ternois. Il compte un peu plus de 500 habitants appelés les Valhuonnais et Valhunnaises.

Nichée dans un cadre verdoyant et paisible, la commune offre un environnement calme et propice à la vie de village, tout en étant proche de villes comme Saint-pol-sur-ternois ou Frévent.

2. L'organisateur

L'accueil de loisirs est organisé par le service jeunesse de TernoisCom. La collectivité (TERNOISCOM) est présidée par Monsieur Bridoux et regroupe 103 communes réparties dans le Pas de Calais.

Le responsable du service jeunesse est M. Scelers. L'Accueil de loisirs est organisé par TERNOISCOM, dont le siège est situé 400 rue de Maisnil, porte des moulins 62130 Herlin-le-sec. Il se déroulera du Lundi 07 Avril au Vendredi 18 Avril 2025.

Dans ce service il y a plusieurs coordinateurs qui sont notre lien lors de notre préparation de l'accueil de loisirs. Nous passons par ces coordinateurs pour l'administratif, les effectifs journaliers, le suivi des animations et projets.

3. Les locaux

L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle des fêtes et l'école de Valhuon. Nous avons à disposition :

- une grande salle
- un hall
- des toilettes
- une cuisine avec du matériel à disposition
- un parking
- une salle de motricité
- des extérieures

Cette structure est aptes à accueillir du public en situation de handicap, le bâtiment est accessible facilement.

4. L'équipe pédagogique

Directrice

- Mesureur Sara (BAFA / Base BAFD)

Animateurs

- Beaucamp Théophile (BAFA)
- Coolzaet Camille (BAFA)
- Hennuyer Célia (Base BAFA)
- Soubrosse Cathy (BAFA)
- Cuvelier Oriane (Base BAFA)
- Facqueur Claire (BAFA)
- Queniart Eliott (Stage d'immersion)
- Georges Anaïs (Sans formation)

Personnelle cuisine

- Jordan Christine

5. Le public accueilli

Les enfants accueillis au sein de la structure sont âgés de 3 à 11 ans. Une grande majorité d'entre eux sont déjà familiers avec les lieux, les différents espaces ainsi que l'environnement qui les entoure. Cette connaissance préalable s'explique par leur présence régulière lors des précédents accueils Extrascolaire, ce qui leur permet d'avoir des repères et de se sentir en confiance dans cet espace dédié à leur développement et à leur bien-être.

L'objectif principal de l'accueil est d'offrir aux enfants un cadre structurant et stimulant à travers la mise en place d'animations pédagogiques adaptées à leurs âges et à leurs besoins. Pour cela, l'équipe d'animation élabore des cycles d'activités répartis sur plusieurs séances successives. Ces cycles sont conçus de manière à garantir une continuité pédagogique autour d'un thème précis, permettant ainsi aux enfants d'approfondir leurs connaissances et compétences dans un domaine donné.

Chaque cycle s'étend sur une période déterminée, généralement sur plusieurs jours consécutifs. À travers ces séances, les enfants sont amenés à découvrir, expérimenter et progresser selon un fil conducteur établi en amont. À l'issue du cycle, un objectif concret est attendu, pouvant prendre différentes formes : une réalisation collective, une présentation, une exposition, ou encore une mise en situation valorisant les apprentissages acquis au fil des séances.

Il est essentiel de prendre en compte les spécificités et les besoins propres à chaque tranche d'âge. En effet, les enfants de 3 à 5 ans n'ont pas les mêmes attentes ni les mêmes capacités que ceux de 6 à 8 ans ou de 9 à 11 ans. L'équipe d'animation doit donc adapter ses propositions en fonction des centres d'intérêt et du développement de chaque groupe d'enfants. Cela implique une réflexion sur la diversité des activités, en veillant à allier plaisir, découverte et apprentissage.

L'enjeu est ainsi de proposer des activités variées et adaptées, favorisant à la fois l'éveil, la créativité, la coopération et l'autonomie des enfants. L'investissement des animateurs dans la préparation et l'animation de ces temps éducatifs est donc essentiel pour assurer un accueil de qualité, propice à l'épanouissement et à l'enrichissement des enfants.

6. Le thème de l'accueil de loisirs

Dans le cadre de la préparation de l'accueil de loisirs, une réunion de travail s'est tenue les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025. Ce temps d'échange a réuni l'ensemble de l'équipe d'animation dans le but de structurer et d'organiser au mieux les activités à venir.

La rencontre a débuté par un temps de présentation, permettant à chaque membre de faire connaissance et d'instaurer une dynamique de groupe bienveillante et collaborative. Ce moment a été essentiel pour poser les bases d'une communication fluide et efficace tout au long de la période d'accueil.

Parmi les points majeurs abordés figurait l'élaboration des plannings d'animation. Il s'agissait de répartir de manière équilibrée les temps d'activités en tenant compte des besoins des enfants, des objectifs pédagogiques définis, ainsi que des contraintes organisationnelles du centre. Chaque animateur a pu exprimer ses préférences et proposer des créneaux adaptés à ses compétences et centres d'intérêt.

Un travail collectif a également été mené autour des objectifs du projet pédagogique. L'équipe a réfléchi aux valeurs éducatives qui guideront les animations, en mettant l'accent sur un cadre structurant qui favorise l'apprentissage par le jeu, l'expérimentation et la découverte. Un rappel du règlement intérieur a aussi été effectué afin de garantir un accueil harmonieux et sécurisant pour tous.

La question du matériel a ensuite été abordée. Une liste détaillée des ressources nécessaires a été établie pour anticiper les besoins logistiques et éviter toute rupture de matériel durant les activités. Cette planification a permis d'optimiser les moyens mis à disposition des animateurs.

Enfin, un temps d'échange a permis de définir la thématique des animations pour la période à venir. Chaque membre a pu proposer ses idées, favorisant ainsi une démarche participative. Après discussion, le thème du western, avec un focus sur les cowboys, a été retenu. Ce choix a été motivé par la richesse pédagogique du thème, permettant une exploration sensorielle et éducative autour de la vie dans l'Ouest américain : découverte de territoires, observation du cycle de vie dans cet univers, activités créatives et sensibilisation à l'environnement.

Grâce à cette réunion préparatoire, l'équipe d'animation repart avec une vision claire, cohérente et partagée du projet. Cette anticipation pose les bases d'un accueil structuré et de qualité, au service du bien-être et du développement des enfants.

III. Les valeurs éducatives

1. Le projet éducatif du territoire

Les valeurs de ce projet :

- L'épanouissement
- L'apprentissage
- Le bien-être
- La confiance
- La solidarité
- L'esprit d'équipe
- La coopération
- L'entraide
- La citoyenneté
- L'environnement
- Le vivre ensemble

Le projet éducatif du territoire, à deux grands axes:

- Le premier accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant . Il va favoriser le travail inter partenarial. Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire. Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire.
- Le deuxième favoriser la réussite éducative de tout les enfants et adolescents. Permettre à tout les jeunes du territoire d'accéder à la formation. Améliorer la santé, le bien-être de tous les enfants et adolescents. Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie. Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire. Accompagner les parents d'enfants et d'adolescent dans leurs rôle de parents. Permettre aux jeunes et aux enfants, de pratiquer une activité physique et sportive.

2. Le projet pédagogique de l'accueil de loisir

Le projet pédagogique que nous avons défini repose sur une thématique centrale : l'environnement, le vivre ensemble et l'autonomie. Cet objectif global vise à sensibiliser les enfants à la préservation de la nature et aux gestes écoresponsables, à travers des activités à la fois ludiques, éducatives et concrètes. Afin de rendre cet apprentissage vivant et engageant, plusieurs actions seront mises en place tout au long de la période d'accueil. Ces activités permettront aux enfants de découvrir les différentes facettes de la protection de l'environnement et de développer des réflexes éco-citoyens dans leur quotidien.

Ateliers de fabrication de goûters "maison"

Une fois par semaine, les enfants seront invités à préparer eux-mêmes des goûters faits maison. L'objectif est de leur montrer qu'il est possible de réduire les déchets, d'éviter les emballages superflus et d'adopter des alternatives durables.

Jeux d'équipe sur le tri des déchets

Des activités ludiques et interactives seront proposées pour apprendre à trier les déchets. Les enfants participeront à des défis en équipe, au cours desquels ils devront reconnaître les différents types de déchets, adopter les bons gestes et réfléchir aux impacts environnementaux de leurs choix.

Animations autour du vivre ensemble

Les animateurs mettront en place des activités visant à renforcer la participation de chaque enfant et à favoriser la cohésion de groupe. Ces temps permettront de développer l'écoute, le respect de l'autre et l'esprit d'équipe à travers des jeux coopératifs et des projets collectifs.

Développement de l'autonomie

L'autonomie sera encouragée chez l'ensemble des enfants par la réalisation de tâches de la vie quotidienne adaptées à leur âge. Cela peut inclure, par exemple, le rangement du matériel, la mise en place des ateliers ou encore la gestion de leurs affaires personnelles.

L'ensemble de ces actions vise à éveiller la curiosité des enfants et à leur donner des outils concrets pour agir à leur échelle en faveur de l'environnement. L'apprentissage passera par le jeu, l'expérimentation et la mise en pratique, afin que chacun puisse s'impliquer activement tout en s'amusant.

En adoptant cette démarche, notre ambition est que les enfants repartent avec une meilleure compréhension des enjeux écologiques, tout en ayant vécu des moments de partage, de responsabilité et de découverte.

IV. Le fonctionnement du centre

1. L'organisation

Cet accueil de loisirs accueillera les enfants du lundi 07 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025. Durant l'accueil, les enfants peuvent être accueillis selon différentes formules.

L'organisation sera similaire chaque journée :

- Matin sans repas
- Matin avec repas
- L'après-midi avec repas
- L'après-midi sans repas
- Accueil toute la journée avec repas
- Accueil toute la journée sans repas

Les portes de l'accueil ouvrent à 8h00 et se ferment à 18h30 pour une journée complète. Un accueil a lieu de 12h00 à 12h30 et de 13h30 à 14h00 pour les enfants inscrits en demi-journée

2. Les modalités d'inscriptions

Les personnes doivent s'inscrire auprès du service jeunesse de TernoisCom en fonction des dates ou sur le portail famille.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet.

3. Les différents moyens

Matériels pédagogiques : Nous disposons d'une malle type avec du matériel sportif, matériel créatif, des jeux de société, des livres et de matériels spécifiques.

Moyens humains : Nous disposons d'une directrice, 6 animateurs diplômés, 2 stagiaires et 1 agent de cantine. Nous aurons l'occasion de travailler avec les autres accueils de loisirs de TernoisCom.

4. Journée type

Horaires	Activités
8h00 - 9h00	Accueil échelonné
9h00 - 12h00	Temps d'activités
12h00 - 12h30	Accueil échelonné et départs échelonnés
12h00 - 13h00	Repas
13h00 - 13h30	Temps calme
13h30 - 14h00	Accueil échelonnés et départs échelonnés
14h00 - 17h30	Temps d'activités et goûters
17h30 - 18h30	Départs échelonnés

5. La réglementation

Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, affective et morale de l'ensemble des enfants présents sur la structure ou lors de sorties organisées par celle-ci.

La protection des mineurs est une obligation qui découle du Code de l'action sociale et des familles. L'équipe d'animation est tenue de connaître et de respecter la loi française et d'appliquer la réglementation fixée par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

L'accueil des mineurs doit respecter des obligations en matière de déclaration, d'encadrement et d'hygiène et sécurité et les protocoles sanitaires et vigipirate.

La déclaration de l'accueil est une obligation légale préalable à tout accueil collectif de mineurs pendant les vacances scolaires, l'organisateur doit fournir un projet éducatif à la déclaration.

La déclaration est complétée avant chaque période d'accueil d'une fiche de déclaration complémentaire qui spécifie le nombre de mineurs accueillis ainsi que l'identité et la qualification des encadrements. L'existence d'un projet pédagogique est obligatoire même s'il n'est pas joint nécessairement à la fiche complémentaire.

L'hygiène alimentaire liée à la restauration quotidienne des enfants doit être conforme aux normes en vigueur tant pour le prestataire (liaison froide des repas) que pour le stockage, le service et l'entretien des salles des restaurations, de la vaisselle et de la cuisine.

Lors des pique-niques, les produits frais nécessitant une conservation au froid doivent être transportés dans des conteneurs isothermes (glacières) avec plaques réfrigérantes afin d'obtenir une température comprise entre 0 et 3°C. Les glacières doivent être lavées et désinfectées après chaque utilisation.

L'équipe d'animation devra tenir les locaux propres (Salles, toilettes) durant tout l'accueil collectif de mineurs. L'équipe est garant de l'hygiène à l'intérieur de la structure.

Pour le protocole Vigipirate, les locaux sont entourés de grillages pour empêcher l'intrusion d'individus. Les barrières sont fermées à clé et les bâtiments sont fermés dès qu'il n'y a plus personne à l'intérieur.

Les taux d'encadrement

- Pour les enfants de - 6ans
- 1 accompagnants pour 8 enfants
- Pour les enfants de 6 ans et +
- 1 accompagnants pour 12 enfants

Les enfants ne pourront être seuls ni dans une salle, ni dans la cour ni dans tout autre lieu, ils devront être en permanence à la vue de leur animateur. Les animateurs sont tenus d'informer la direction de tout comportement déviant ou anormal d'un autre animateur ou d'un enfant. Et d'avertir en cas d'absence.

6. Le points sécurité

Surveillance et contrôle du groupe

Que ce soit en structure ou lors d'une sortie, il est primordial pour un animateur de connaître précisément le nombre d'enfants sous sa responsabilité. Un comptage régulier est indispensable afin de s'assurer que tous sont bien présents.

Avant toute activité, en intérieur comme en extérieur, il est important de vérifier que l'environnement est adapté à l'accueil du groupe et qu'aucun élément ne présente un risque pour la sécurité des enfants. Pendant l'activité, l'animateur doit maintenir le contrôle de son groupe et prévenir tout débordement susceptible d'entraîner des blessures ou des accidents. Si les enfants deviennent trop agités, il est recommandé de faire une pause et de mettre en place un retour au calme avant de poursuivre l'activité.

Gestion des accidents et des urgences

En cas d'accident, il est essentiel de garder son sang-froid et de gérer la situation avec calme et efficacité. La première étape consiste à évaluer l'état de la blessure :

- Si la blessure est grave, l'enfant doit être mis en sécurité et les secours doivent être contactés immédiatement, ainsi que la direction.
- Si la blessure est légère, il convient de rester vigilant, d'administrer les premiers soins si nécessaire et d'informer également la direction.

Lorsqu'un enfant est pris en charge, un animateur doit rester avec lui tandis qu'un autre continue de surveiller le reste du groupe afin de le rassurer et d'assurer sa sécurité. Une trousse de secours doit être disponible à tout moment pour une intervention rapide si besoin.

Sécurité lors des sorties extérieures

Lors des déplacements, privilégier autant que possible la marche sur les trottoirs. Si cela n'est pas possible, il convient d'adopter les règles suivantes :

- Si le groupe marche en file indienne, il doit se déplacer sur le côté gauche de la chaussée, face aux voitures.
- Si le groupe ne marche pas en file indienne, il doit circuler sur le côté droit de la route, dos aux véhicules.
-

Pour traverser la chaussée, il est impératif d'analyser la situation et de choisir un passage piéton lorsque cela est possible, car c'est l'option la plus sécurisée. Deux animateurs doivent encadrer la traversée : l'un se positionne à l'avant et l'autre à l'arrière du groupe afin d'assurer une protection optimale. Une fois la traversée terminée, il est toujours apprécié de remercier les conducteurs qui se sont arrêtés. Avant chaque sortie, il est essentiel de bien se renseigner sur l'itinéraire et sur le lieu de destination. La direction doit être informée de tous les déplacements en dehors de la structure. De plus, le trajet et le rythme de la sortie doivent être adaptés aux capacités des enfants : pour les plus petits, les longs trajets sont à éviter afin de préserver leur confort et leur bien-être.

7. L'évaluation du centre

Les enfants

- Organiser des débriefings quotidiens à la fin de chaque activité ou journée.
- Proposer des évaluations ludiques de temps en temps après les activités ou en fin de journée pour recueillir leur ressenti et leurs impressions.

Les parents

- Échanger avec les parents sur le déroulement de la journée lorsqu'ils le souhaitent.
- Distribuer un questionnaire de satisfaction en fin de session afin d'obtenir un retour sur leur expérience et identifier les points forts ainsi que les axes d'amélioration.

L'équipe d'animation

- Organiser une réunion en fin de journée pour faire un bilan et un point plus approfondi à la fin de chaque période.
- Assurer un suivi des séances avec un bilan final à la fin de chaque cycle d'activités.
- Mettre en place une évaluation collective, sous forme de grille d'évaluation ou de questionnaire ludique, pour recueillir l'avis de l'équipe sur le déroulement des activités.

Les animateurs

- Offrir la possibilité d'un entretien individuel les mercredis pour les animateurs qui le souhaitent.
- Évaluer et valider (ou non) les stages pratiques des stagiaires en fonction des compétences acquises.
- Organiser un entretien de fin de session afin de recueillir leur retour d'expérience, les éventuelles difficultés rencontrées et leurs suggestions d'amélioration.
- Remplir une grille d'évaluation co-rédigée par les animateurs et la direction

Les objectifs Éco-Responsables (Eco-R)

- Sensibiliser l'équipe et les enfants aux gestes éco-responsables lors des réunions et des temps d'échange (éteindre les lumières, économiser l'eau, trier les déchets...).
- Faire un point régulier avec les enfants et l'équipe d'animation sur l'application de ces gestes.
- Identifier et mettre en place des solutions en cas de difficultés dans l'adoption des pratiques écoresponsables.

Le projet pédagogique

- Réaliser des points réguliers avec les enfants lors des temps d'échange ou de vie quotidienne afin d'ajuster le projet en fonction de leurs ressentis.
- Effectuer un suivi constant avec l'équipe d'animation, en identifiant ce qui fonctionne ou non et en recherchant des solutions d'amélioration.
- Aborder les objectifs pédagogiques individuellement lors des entretiens de mi-session et de fin de session.
- Réaliser un bilan final prenant en compte les retours des enfants et de l'équipe d'animation.
- Atteindre les finalités fixées en optimisant les actions menées tout au long de la session.

L'organisateur

- Rédiger et présenter le bilan pédagogique à la fin de chaque période pour assurer un suivi global et proposer des ajustements pour les sessions futures.